



Sauvetage et Sécurité Aquatique (SSA)

Les demandes d'admission s'effectueront exclusivement en ligne via l'application eCandidat (base rouge)

Responsable pédagogique : Christine FORGEAT

Objectif de la formation :

Cette formation a pour objectif de préparer les étudiants aux épreuves du SSA mais elle permet également d'acquérir les compétences requises en secourisme, puisque cette formation comprend le PSE 1 et 2 (Premiers Secours en Equipe). Les étudiants qui obtiennent le SSA ont le titre de sauveteur aquatique.

Le diplôme d'établissement « Préparation au SSA », proposé par l'UFR STAPS de l'Université, se réalise en partenariat avec la FNMNS Occitanie qui assure une partie de la formation et organise l'examen final.

Cette formation s'inscrit dans le cadre des dispositifs de formation professionnelle aux métiers du sport et permet notamment aux étudiants de Licence APAS, EM et ES titulaires du SSA de poursuivre leur parcours de formation en L3 vers les qualifications professionnelles conduisant au titre de Maître-Nageur Sauveteur , ceci en s'inscrivant et validant l'UE SSMA en L3.

Public concerné :

Formations initiale et continue

Durée de la formation :

35 heures (hors PSE 1 et 2)

Calendrier :

Admission : 15 janvier 2027 (en ligne via eCandidat)

Début des enseignements : février-avril (PSE) & mai (SSA)

Fin des enseignements : juin

Pré-requis:

- Avoir validé les prérequis aquatiques cf. Microcertification "Prérequis SSA"
- Etre titulaire du PSE2

Tarifs :

- Formation initiale – Étudiants : 500€ (hors PSE)
- Formation continue : 500€
- Recyclage SSA 75€